

La loi avortement approuvée en commission sur fond de lutte entre le PS et le MR

Sans surprise ni rebondissement. La commission Justice de la Chambre a approuvé, ce mercredi, en deuxième lecture, la proposition de loi sur l'interruption volontaire de grossesse (IVG). Le texte a été soutenu par la majorité et le cdH alors que l'opposition a voté contre. Sans surprise car l'appel du PS aux députés MR à voter «en leur âme et conscience» n'a pas été entendu.

Des critiques

Le texte s'est attiré des critiques pour sa frilosité. Et il est le fruit d'une majorité difficilement trouvable alors que la N-VA et le CD&V se sont opposés à une réforme plus ambitieuse. Si bien que le texte présenté ressemble pour partie à une loi à minima qui sort l'IVG du code pénal... tout en laissant exister la possibilité de poursuites pénales.

Le délai actuel de 12 semaines de grossesse au-delà duquel l'avortement est interdit est conservé. Ce-

pendant, l'état de détresse motivant l'acte n'aura plus à être prouvé. Et apparaît un «délai de réflexion» de 6 jours qui, de facto, rajoute une forme de 13^e semaine. Le tout en attendant la reconnaissance des enfants sans vie, prévue dans l'accord de gouvernement. Il devrait s'attacher à la reconnaissance de la détresse des parents sans empiéter sur le droit à l'avortement, assure-t-on dans la majorité.

La députée Karine Lalieux (PS) envoie la balle dans le camp du MR, accusant le parti libéral de corseter ses membres. «Ils n'ont pas donné la liberté de vote et de conscience. Je suis déçue qu'ils aient voté comme un seul homme une liberté qui n'en est pas une. Je dis ceci: arrêtez de mentir aux gens, la femme sort complètement perdante de ce vote!»

Avancée historique

Côté MR, on se félicite d'une «avancée historique». Et on renvoie le PS

dans les cordes. «Je ne vois pas comment Mme Lalieux peut savoir ce que pense chaque député MR. Certes, on aurait pu aller plus loin. Mais si je m'en souviens bien, le PS a été au pouvoir pendant 30 ans et n'a jamais été capable de faire une seule avancée dans ce domaine», observe David Clarinval (MR), cosignataire de la proposition de loi, qui se félicite d'un «bon accord équilibré».

Prochaine étape: la séance plénière. Le PS espère encore un improbable revirement. Mais, reconnaît Karine Lalieux, «ici, la N-VA et le CD&V ont gagné».

JULIEN BALBONI

«Le PS a été au pouvoir pendant 30 ans et n'a jamais été capable de faire une seule avancée dans ce domaine.»

DAVID CLARINVAL
DÉPUTÉ MR